



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Normandie | 2012

---

### Ménerval, Saumont-la-Poterie – Le Pont de Coq Fouille programmée (2012)

Paul-Franck Thérain, Mathieu Guyot et Cyrille Fauchard

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/77603>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Paul-Franck Thérain, Mathieu Guyot et Cyrille Fauchard, « Ménerval, Saumont-la-Poterie – Le Pont de Coq » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 10 juin 2021, consulté le 10 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/77603>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Ménéval, Saumont-la-Poterie – Le Pont de Coq

Fouille programmée (2012)

Paul-Franck Thérain, Mathieu Guyot et Cyrille Fauchard

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Association pour la sauvegarde du Pont de Coq

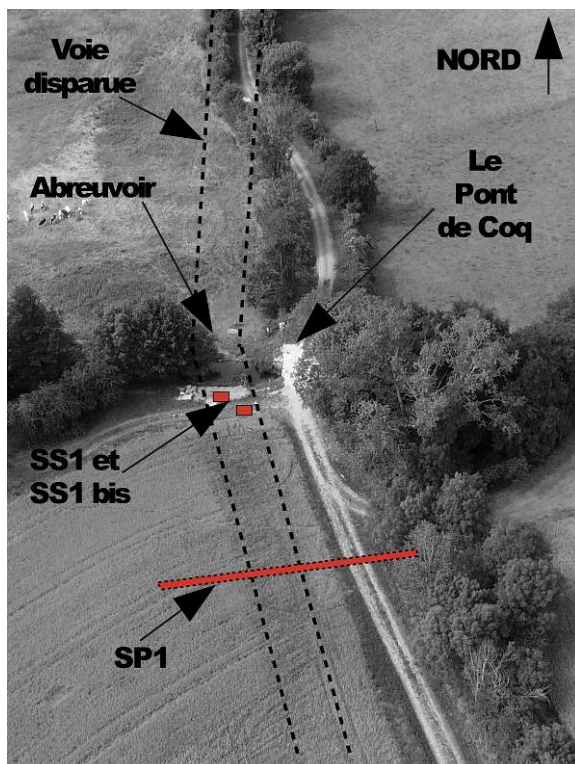
- 1 Dans la perspective de mieux appréhender les franchissements historiques de l'Epte au lieu-dit « Le Pont de Coq » sur les communes de Saumont-la-Poterie et Ménéval, l'Association pour la Sauvegarde du Pont de Coq (ASPC) a réalisé une campagne de sondages archéologiques en juin et octobre 2012.
- 2 Des études pluridisciplinaires ont été préalablement réalisées montrant l'ancienneté de ce franchissement qui constituait un des seuls passages nord/sud de l'Epte dans le Pays de Bray. La synthèse des études (géomorphologique, historique, géophysique, topographique, géologique, botanique, photogrammétrique, réalisées entre 2011 et 2012) a permis de proposer un certain nombre d'hypothèses de travail sur l'existence de trois franchissements successifs, potentiellement depuis le haut Moyen Âge jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> s., date de construction du pont actuel :
  - un passage à gué ;
  - un ouvrage d'art au lieu et place du passage à gué, dont une mention écrite de 1548 ferait référence dans un acte du notaire apostolique de Beauvais relatif à une contestation de dîmes, citant comme limite du territoire d'Abancourt « la rive de l'Epte jusqu'au Pont de Coq » : *riparium d'Epte usque ad pontem galli...* (ADSM G.7905) ;
  - le pont actuel datant des années 1620-1640 en maçonnerie de pierre de taille (fig. 1).
- 3 Les sondages SS1 et SP1 ont été implantés au sud du Pont de Coq (fig. 2), sur la rive droite, sur les voies disparues, repérées notamment par photographies aériennes par inversion des indices phytologiques.

Fig. 1 – Vue du pont depuis l'amont



Cliché : P.-F. Thérain (ASPC).

Fig. 2 – Vue générale du site et emplacement des sondages

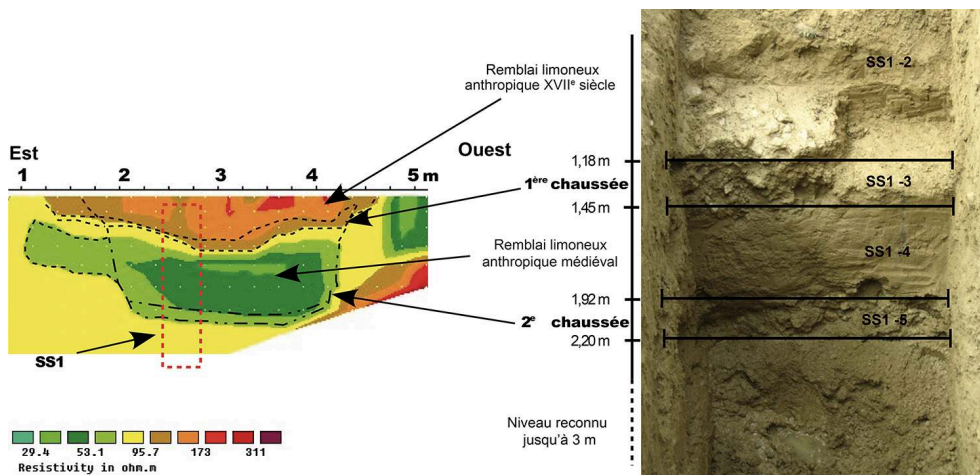


DAO : P.-F. Thérain (ASPC).

## Sondage SS1

- 4 Le SS1, effectué en juin 2012, initialement prévu de 5 x 3 m a été réalisé en deux fois du fait de la présence d'une fibre optique (SS1 bis). Deux empierrements repérés par les relevés géophysiques (fig. 3) ont ainsi été mis au jour, le premier entre 1,20 et 1,50 m de profondeur (SS1-3), le second entre 1,90 et 2,20 m (SS1-5). D'une épaisseur moyenne de 30 cm, ils sont tous deux constitués de gros silex roulés d'une section moyenne de 10 cm sur environ 20 cm de hauteur. Des silex de plus faibles sections bouchent les interstices des premiers et forment la finition de l'empierrement. La couche inférieure (environ 10 cm) est constituée de silex de 5 cm de section en moyenne. Ils reposent sur un lit de gros graviers roulés.
- 5 La couche SS1-2, de l'ordre d'un mètre en moyenne, est constituée de limons argilo/marneux ocre jaune légèrement sableux. Quatre niveaux stratigraphiques antérieurs ont pu être identifiés montrant des apports anthropiques successifs. La couche SS1-4 est constituée de sables limoneux et argileux de couleur ocre jaune, compactée, avec présence ponctuelle de calcaires et gravillons anguleux. La coupe de résistivité des sols (TRE : Tomographie de Résistivité Électrique) montre un ensemble peu résistant, en cohérence avec la nature de sol observée. Aucun matériel datant n'a été mis au jour dans ce sondage, mis à part dans la couche SS1-2, où des morceaux de briques de type Saint-Jean ont été identifiés à -1 m. Le sol naturel n'a pu être atteint (argiles bleues repérées par les forages géologiques). Ce sondage permet de confirmer l'existence de deux aménagements importants mis en œuvre sur la rive droite du Pont de Coq, correspondant à deux franchissements historiques de l'Epte, sans qu'aucun élément de datation ne soit mis en évidence.

Fig. 3 – Coupe de résistivité (Cerema) et coupe du sondage SS1



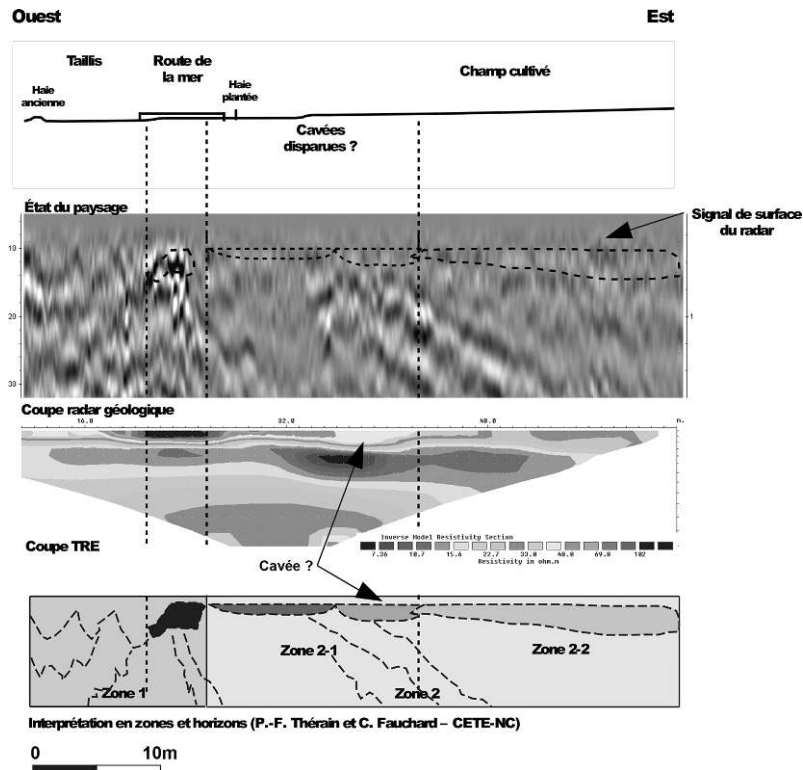
Cliché et DAO : P-F. Thérain (ASPC).

## Sondage SP1

- 6 Une tranchée ouest/est (SP1) sur près de 30 m de long sur le coteau remontant vers Ménéval a été réalisée en octobre 2012. Elle franchit successivement de façon transversale une haie ancienne sur talus, un taillis, la route de la mer (chaussée actuelle du Pont de Coq remontant vers Ménéval) et un champ cultivé (fig. 4).



Fig. 4 – Relevés géophysiques (TRE et radar) et interprétation du sondage SP1



DAO : P-F. Thérain (ASPC), C. Fauchard (Cerema).

- 7 Les relevés géophysiques (radar et TRE) ont permis, préalablement à l'opération de sondage, d'identifier la chaussée actuelle présentant des anomalies résistives importantes. D'autres anomalies sont également discernables tant à l'ouest qu'à l'est de cette même chaussée. À l'ouest, le taillis présente, sur une hauteur de 70 cm, un sol résistant correspondant à l'ancien chemin. À l'est, dans la zone 2-1, deux poches sont à relever, une à l'ouest particulièrement résistante en surface et une seconde plus à l'est présentant une résistance importante en profondeur. Au-delà, sur la zone 2-2, une anomalie peu résistive, cohérente est à signaler.
- 8 La tranchée a été réalisée sur deux journées, malheureusement interrompues par une inondation de la fouille suite à un orage violent. Les principales découvertes corroborent les relevés géophysiques, à savoir l'existence d'une large surface simplement aménagée (remblai compact) à l'ouest de la chaussée actuelle. Le chemin était donc d'une largeur de près de 10 m. Le tout est limité par une haie plantée sur un talus artificiel. Peu roulant, cet espace offrait probablement une voie de garage ou de stationnement pour les charrettes avant le passage du pont. La route actuelle, la route de la mer, a été créée *ex nihilo* en relation directe avec la construction du pont actuel. Elle succède à une voie cavée empierrée plus à l'est (zone 2-1), d'une largeur de 3,90 m, qui a fait l'objet de remblaiements successifs et dont le niveau originel est à 2 m de profondeur (niveau argile brune). À l'ouest de la cavée, il n'a pu être déterminé la nature de l'anomalie résistive du fait de la présence de la fibre optique (zone non fouillée). Cette cavée a été implantée en limite d'une langue rocheuse calcaire (zone 2-2), le terrain ayant été fortement incisé pour sa création. Par ailleurs, aucun mobilier n'a permis d'apporter d'hypothèse de datation. En dépit de l'absence de

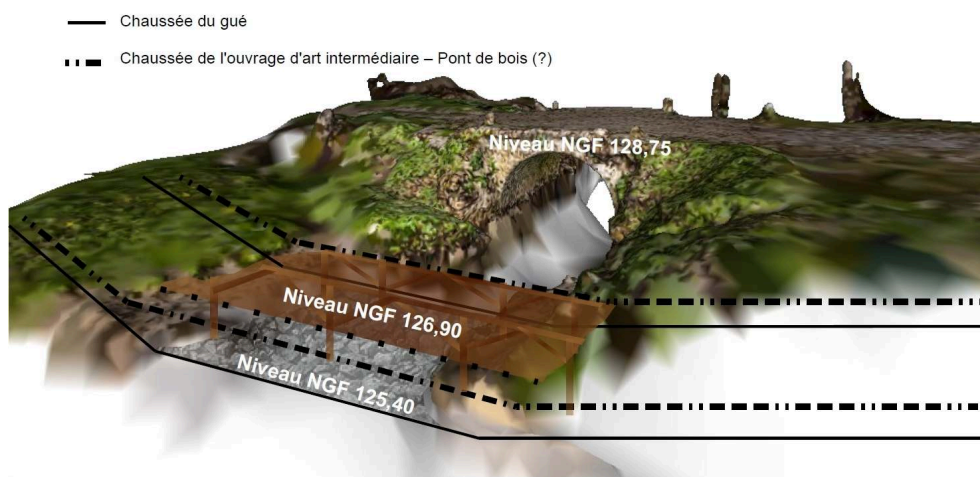
vestiges notables permettant d'apporter une chronologie sur les différentes chaussées et cavées, cette campagne de

- 9 Les données recueillies à ce stade de l'étude confortent l'existence d'un premier franchissement de type passage à gué à 125,40 m NGF. Ce premier franchissement se traduisait au niveau du paysage par un simple passage en fond de vallée *a priori* empierré (?) sur la rive gauche (côté Saumont-la-Poterie), par la création d'une cavée (SS1-5) sur la rive droite remontant en pente douce sur le coteau. Cette cavée a été incisée dans un terrain naturel limoneux sur les premiers mètres puis en limite d'une langue rocheuse naturelle constituée d'un banc calcaire du portlandien moyen (SP1). Le passage en fond de rivière se faisait sur de larges et épaisses dalles calcaires dont des vestiges ont été repérés en octobre 2010. Ce franchissement a pu être établi dès le Moyen Âge, voir antérieurement, ce dernier permettant de desservir selon un axe nord/sud le Pays de Bray et les sondages archéologiques, croisée avec les études géophysiques, a permis de mettre en évidence l'altimétrie des deux cavées successives permettant le franchissement de l'Epte au lieu-dit « Le Pont de Coq ».
- 10 Les données recueillies à ce stade de l'étude confortent l'existence d'un premier franchissement de type passage à gué à 125,40 m NGF. Ce premier franchissement se traduisait au niveau du paysage par un simple passage en fond de vallée *a priori* empierré (?) sur la rive gauche (côté Saumont-la-Poterie), par la création d'une cavée (SS1-5) sur la rive droite remontant en pente douce sur le coteau. Cette cavée a été incisée dans un terrain naturel limoneux sur les premiers mètres puis en limite d'une langue rocheuse naturelle constituée d'un banc calcaire du portlandien moyen (SP1). Le passage en fond de rivière se faisait sur de larges et épaisses dalles calcaires dont des vestiges ont été repérés en octobre 2010. Ce franchissement a pu être établi dès le Moyen Âge, voir antérieurement, ce dernier permettant de desservir selon un axe nord/sud le Pays de Bray et les terroirs environnants. Des occupations gallo-romaines sont, par ailleurs, connues sur les communes de Ménéval et Saumont-la-Poterie.
- 11 Au Moyen Âge classique ou au bas Moyen Âge, approximativement à 1,50 m au-dessus de la chaussée du gué (126,90 m NGF), un pont sommaire de bois ou maçonné semble être établi. La chaussée mise au jour (SS1- 3) d'une largeur de près de 3,90 m pourrait desservir cet ouvrage d'art en hauteur. Ayant nécessité le remblaiement de la cavée du gué (SS1-4), les berges semblent à cette occasion travaillées par apports de remblais en vue de canaliser l'Epte. Au nord, sur la rive gauche (côté Saumont-la-Poterie), l'analyse topographique montre l'aménagement d'une rampe sur près de 8 m de large permettant de passer le fond de vallée sans encombre. Elle s'interrompt brusquement à 3 m du bord de l'Epte avec un fort dénivelé d'1 m (au niveau de l'abreuvoir). La première mention écrite d'un pont en 1548 pourrait faire référence à cet ouvrage.
- 12 Aux environs de 1620-1640, à 128,75 m NGF, le Pont de Coq, ouvrage maçonné est construit en aval de ce premier ouvrage d'art. Il est tout à fait possible qu'il y ait eu cohabitation, le premier ouvrage d'art ayant pu servir à alimenter le chantier. Le dévoiement du chemin vers l'est (fig. 1), une fois le nouvel ouvrage construit, consoliderait cette hypothèse. Au-delà de la qualité constructive du pont, de nombreux aménagements périphériques sont exécutés : création de rampes douces sur la rive gauche (passage de la vallée) représentant des apports de remblais de près 2 910 m<sup>3</sup>, un remblaiement de l'ensemble du pied de coteau sur la rive droite à hauteur de 3 500 m<sup>3</sup> au droit du pont pour étendre le lit de l'Epte vers l'est mais également pour

remblaiement et abandon de la cavée du premier ouvrage d'art (SP1) et création de la route de la mer.

- 13 La micro-histoire jusqu'alors appréhendée autour du Pont de Coq est particulièrement intéressante pour étudier plus largement le Pays de Bray au Moyen Âge et à l'époque moderne. Ces trois franchissements s'inscrivent dans des contextes différents mais ont toujours répondu à la nécessité pour l'homme d'aller d'un point à un autre le plus aisément possible en se libérant des obstacles naturels. Pour le dernier état étudié, le Pont de Coq se place dans une série d'aménagements (Pont de Vieuville, terrassements, création d'une voie...) qui relie Paris à la mer. Étudier le Pont de Coq, les franchissements successifs, leur ancienneté peut permettre de mettre en évidence les relations des différentes paroisses environnantes et pour la période la plus récente l'importance de cet axe, tant d'un point de vue politique, militaire, économique que commercial.
- 14 Une fouille programmée est envisagée sur la rive gauche (côté Saumont-la-Poterie) au niveau de ce qui constitue actuellement l'abreuvoir, zone sur laquelle les aménagements du gué et de l'ouvrage d'art intermédiaire sont susceptibles d'être encore en place. Cette prochaine campagne permettra d'apporter, nous l'espérons, des éléments de chronologie relative et ainsi d'affiner la connaissance de ce site de franchissement de l'Epte.

Fig. 5 – Hypothèse de restitution des franchissements de l'Epte au lieu-dit « Le Pont de Coq »



DAO : P-F. Thérain (ASPC), J. Lacogne.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8MDUnF2rXa>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtARpuOQz2Z7>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB3a2tPu1CO>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtD900pLBG6t>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtgH6P15K95o>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtF2KV6jhoLv>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

**Année de l'opération** : 2012

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

## AUTEURS

**PAUL-FRANCK THÉRAIN**

ASPC

**MATHIEU GUYOT**

Université de Rouen

**CYRILLE FAUCHARD**

Cerema